

Dynamisez votre PEA avec nos allocations sur mesure

Le Particulier

Par **Aurélien Ferron** (<http://plus.lefigaro.fr/page/aurelienferron>)

Publié le 19/05/2017 à 10:23



Comme chaque année, nous vous proposons des portefeuilles de fonds pour améliorer les gains de votre plan d'épargne en actions. Découvrez nos allocations idéales dans 12 grandes banques.

Sortie annoncée du Royaume-Uni de l'Union européenne, élection de Donald Trump à la présidence américaine... Les récents soubresauts politiques n'ont pas produit la catastrophe financière redoutée. Les marchés ont même brillé l'an passé, portés par des perspectives de croissance meilleures qu'attendu en Europe. Résultat: les allocations que nous vous avons proposées en 2016 pour votre PEA ont progressé de 14,05 %, en moyenne (voir le n° 1122 du Particulier, "[Renégociez de toute urgence votre crédit immobilier](http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1607658/renegez-de-toute-urgence-votre-credit-immobilier) (http://leparticulier.lefigaro.fr/jcms/p1_1607658/renegez-de-toute-urgence-votre-credit-immobilier)). Et, si vous avez suivi nos préconisations dès 2011, les performances sont encore meilleures: + 63,27 %, en moyenne. Sur la même période, l'Euro Stoxx 50 a grimpé de 47,47 %.

Plus de fonds flexibles, moins d'actions de petites entreprises

Depuis 6 ans, nous vous proposons des sélections de fonds, réajustées chaque année, qu'il est possible de répliquer dans les PEA de 12 grandes banques. Pour cela, nous faisons appel à Quantalys (quantalys.com), une société d'analyse financière spécialisée dans la recherche des meilleurs fonds du marché.

Quelle attitude adopter pour l'année à venir? Nous avons décidé d'accroître encore la diversification

de nos allocations, de sorte de pouvoir limiter les pertes en cas de retournement des marchés. Dans le détail, nous avons augmenté, en fonction de l'offre disponible, la part consacrée aux fonds flexibles gérés de manière offensive (25 % de l'allocation, contre 20 % l'an dernier), ainsi que celle allouée aux fonds spécifiquement investis en actions françaises (20 %, contre 15 %), en retard par rapport à celle d'actions d'autres pays comme l'Allemagne. Cela s'est fait au détriment d'autres fonds investis de manière plus globale à l'échelle européenne et de fonds dédiés aux petites et moyennes entreprises, très performants ces dernières années, mais susceptibles de souffrir plus que les autres en cas de retournement des marchés.

Même si l'offre de fonds accessibles à la clientèle grand public des banques reste encore limitée (une vingtaine, tout au plus), elle a tendance à s'améliorer au fil des ans. De plus en plus d'établissements proposent ainsi des fonds flexibles éligibles au PEA, dont les gérants ont une marge de manœuvre pour diminuer la prise de risque en période de turbulence boursière. C'est le cas de fonds lancés récemment comme Flexigestion au Crédit mutuel, Sélectiz dans le réseau Banque populaire et Caisse d'Épargne ou Stratégie PEA à la Banque postale. De nouveaux fonds performants sont aussi proposés, au gré des acquisitions de sociétés de gestion reconnues. Depuis peu, les clients des Banque populaire et Caisse d'Épargne (groupe BPCE) peuvent ainsi souscrire des fonds bien connus des banques privées et des conseillers en gestion de patrimoine (Centifolia, Eurose...) et gérés par DNCA Finance, société de gestion rachetée par le groupe BPCE en 2015.

Profitez d'un plus large choix dans les banques en ligne

Même si vous pouvez souscrire n'importe quel fonds éligible au PEA, mieux vaut vous contenter de ceux proposés par votre banque. Vous n'aurez à payer que des frais d'entrée (de 1 à 4 %, le plus souvent). Vous échapperez aux frais de transaction (de 20 à 40€) facturés en cas d'achat de fonds gérés par la concurrence et, bien souvent, aux frais de tenue de compte. Pour un large choix et des tarifs imbattables, préférez les banques en ligne comme BforBank, Boursorama Banque ou Fortuneo Banque, qui proposent plusieurs centaines de fonds de toutes les sociétés de gestion, sans frais d'entrée, de transaction, ni de droits de garde.

Bien entendu, tous les portefeuilles présentés sont risqués et ne sont pas adaptés aux investisseurs en quête de sécurité. Et il n'est pas recommandé d'y investir une épargne dont vous pourriez avoir besoin à court ou à moyen terme.

Les chiffres: dynamisez votre PEA avec nos allocations sur mesure

- + 63,27 % gain moyen de nos portefeuilles depuis juin 2011
- + 47,47 % pour l'Euro Stoxx 50
- + 74,53 % → Pour le PEA du **Crédit agricole** en suivant les sélections du **Particulier**
- + 27,78 % gain moyen de nos portefeuilles depuis juin 2014
- + 17,54 % pour l'Euro Stoxx 50
- + 34,55 % → Pour le PEA de **Boursorama Banque** en suivant les sélections du **Particulier**

Compléments associés à l'article

Nos 12 portefeuilles gagnants (http://leparticulier.lefigaro.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/lp_1134_p50-51.pdf).